

M. Mehmet KARACA
Président de la Fédération Syndicale des Travailleurs
de la Métallurgie : Maden-İŞ / DISK
Membre du Comité Exécutif de la Centrale Syndicale DISK
Vice-président du Comité de la Paix de Turquie : TBK

Saint-Ouen, le 6 Juin 1985

Monsieur le Premier Ministre
Laurent FABIUS
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons salué avec plaisir l'initiative que vous avez prise les 30 et 31 Mai derniers sur les Rencontres Internationales pour les Libertés et les Droits de l'Homme, initiative qui honore votre pays.

La France a été également sensible à ce qui se passe dans notre pays depuis le coup d'Etat du 12 Septembre 1980. Ainsi votre pays a-t-il été parmi les cinq Etats qui ont traduit la Turquie devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Compte tenu de cet intérêt marqué par votre gouvernement, en d'autres occasions également, nous avons été surpris qu'aucune éminente personnalité de Turquie n'ait été invitée à ces Rencontres.

Vous n'êtes cependant pas sans savoir les atteintes constantes et graves aux Libertés et Droits de l'Homme dans notre pays. Nous nous permettrons de vous rappeler trois cas significatifs : celui d'Abdullah Baştürk, Président de la Confédération Syndicale DISK contre qui la peine

capitale est requise; celui de Mahmut Dikerdem, Président du Comité de la Paix de Turquie (TBK), ancien Ambassadeur de la République de Turquie, condamné à huit ans de prison; celui, enfin, de l'humoriste Aziz Nesin, dont les textes ont été traduits dans plus de soixante langues, inculpé dans le cadre du procès contre les 1256 intellectuels ayant signé une pétition pour le plein respect de la Démocratie ainsi que dans le second procès ouvert contre le TBK.

Ces personnalités, nous semble-t-il, et l'aspect symbolique de leur situation, auraient pu prendre toute leur place parmi les éminents invités de ces Rencontres Internationales.

Cela nous paraît d'autant plus important que certains milieux tentent actuellement de désigner la Turquie comme un modèle de "démocratie de seconde zone" pour les pays du tiers monde, et alors que le mur de silence qui entoure la situation de notre pays continue, malgré tous nos efforts de se dresser.

Vous comprendrez sans doute que dans ce contexte, nous soyons très attachés à tous ce qui pourra faire progresser la cause de la Liberté et les Droits de l'Homme dans notre pays, et en particulier l'attachement marqué par un pays comme la France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Mehmet KARACA